MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

François PATRIAT

suppléant

Jean-Claude ROBERT

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Réélu brillamment grâce à vos suffrages le 8 mai 1988, le président François MITTERRAND a décidé de poursuivre une politique de progrès économique et de justice sociale en unissant autour de lui et de son programme une majorité de français.
N'ayant pas été entendu dans son appel d'ouverture, il a pris la décision de dissoudre l'Assemblée Nationale.
Chacun d'entre vous comprendra que faute du concours souhaité, il importe que le gouvernement dirigé par Michel ROCARD puisse s'appuyer sur une majorité stable pour conduire une politique efficace, généreuse socialement, à laquelle les françaises et les français ont marqué leur attachement.
Les électeurs permettront donc aux français de confirmer le choix du mois de mai en donnant à François MITTERRAND les moyens de mettre en œuvre les options pour lesquelles il a été élu.
Cette campagne électorale permettra aux candidats de la MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE de préciser, de développer leurs priorités dans l'opinion, d'expliquer les mesures législatives capables de maintenir les acquis sociaux et de mettre en œuvre les réformes pour rendre notre société plus juste et plus fraternelle :

Dans le cadre des institutions
Accroître les espaces de libertés, poursuivre la décentralisation, ouvrir la possibilité de référendum, donner au pouvoir audiovisuel sa véritable place institutionnelle.

Dans le domaine économique
Renforcer cette société d'économie mixte dont la France a besoin.

Dans le domaine de la solidarité nationale
Construire une France attentive aux plus faibles (demandeurs d'emploi, personnes âgées, handicapés), soucieuse d'aider les plus démunis et les exclus à retrouver leur place dans la collectivité.

Dans le domaine de l'activité éducative et culturelle
Créer des structures solides et leur donner les moyens nécessaires pour remplir leur mission, condition indispensable pour répondre aux défis de l'avenir.

Dans le domaine agricole, commercial et artisanal
Savoir prendre des mesures courageuses en rejetant la démagogie, pour assurer la pérennité des acquis dans le strict respect de l'impératif européen.

Enfin dans le domaine des relations extérieures et de la place de la France dans le monde
Lutter contre les dangers d'affrontement issus des égoïsmes nationaux. La paix dans le monde passe par le respect des peuples, par la réduction des inégalités entre les continents et par le souci de défendre les droits de l'homme.

Pour réussir ce grand effort, nous avons besoin de l'adhésion du plus grand nombre.
La MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE étant acquise, il nous faut maintenant mettre en place une majorité conforme aux orientations du président présentées en avril-mai.

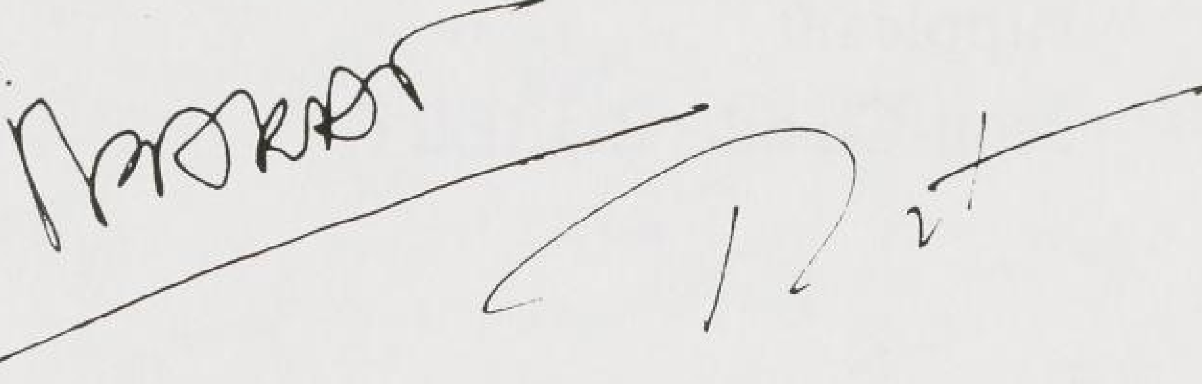
Sciences Po / fonds CEVIPOF

Cette démarche commence dans notre circonscription où Jean-Claude ROBERT et moi-même, ainsi que tous nos élus, avons fait la preuve de notre présence, de notre souci constant de vos problèmes et de notre efficacité.

Il convient donc d'envoyer à l'ASSEMBLÉE NATIONALE un député porteur des espoirs de la majorité des électeurs de la circonscription.

Le 8 mai, près de 52 % des électrices et des électeurs de cette circonscription ont fait confiance au CANDIDAT DE LA FRANCE UNIE. Le 5 juin, ils doivent être plus nombreux encore à faire la même chose. C'est pour ce choix de la poursuite tranquille du changement dans la dignité et le respect des autres que nous vous invitons à voter massivement dès le premier tour pour François PATRIAT et son suppléant Jean-Claude ROBERT.

Et pour ce choix, nous vous faisons confiance.





FRANÇOIS PATRIAT

45 ans
Elu conseiller général de Pouilly-en-Auxois en 1976, réélu au 1er tour en 1982
Président de la commission des affaires économiques et agricoles de 1979 à 1982 au conseil général
Président du SIVOM de Pouilly depuis 1978
Conseiller régional de 1981 à 1986
Vice-président du conseil régional chargé des affaires agricoles de 1981 à 1983
Elu à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1981, réélu le 16 mars 1986.

François Patriat, depuis 7 ans, n'a pas ménagé ses efforts pour la circonscription, tout en s'employant à un travail législatif intense. Présent en commissions, participant à de nombreux groupes de travail, il a contribué à l'élaboration de textes, il a voté les lois qui ont permis la mise en place de libertés, de droits nouveaux et d'une meilleure efficacité économique.
Dans l'arrondissement, vous l'avez tous rencontré, actif dans les réunions socio-professionnelles, associatives ou communales et cantonales.
Il est l'expérience alliée au dynamisme, reposant sur la passion de ce pays.

Jean-Claude ROBERT

41 ans
Maire de Gevrey-Chambertin depuis 1977, réélu en 1983 dès le 1er tour.
Conseiller général du canton de Gevrey-Chambertin depuis 1979, réélu en 1985.
Président du syndicat inter-communal de la côte dijonnaise.
Rapporteur du budget au conseil général de 1979 à 1982.
Ancien Secrétaire général de Côte-d'Or tourisme.
Porte-parole du groupe socialiste au conseil général.



VOTEZ POUR LA FRANCE UNIE AVEC
François PATRIAT

DEVEVEY - BEAUNE

Vu, le candidat

Sciences Po / fonds CEVIPOF